



Rapport-avis « Favoriser la mobilité internationale des jeunes de la région »

Le rapport avis affirme : *"Nous vivons dans une région située au cœur d'un bassin de vie disposant d'un pouvoir d'achat aussi élevé que celui des Etats-Unis, et pourtant, cette région est touchée par le chômage des jeunes qui ne peuvent prétendre à des postes à l'Etranger à cause d'un manque de connaissance linguistique."*

L'employabilité est le fil conducteur de ce rapport-avis ; les dispositifs existants recensés font l'objet de préconisations vues sous l'angle de l'optimisation (LEAN).

La citoyenneté n'est qu'évoquée ; elle aurait mérité tout autant d'attention.

Le rapport-avis affirme avec vigueur un soutien au développement de l'Eurométropole, faisant l'impasse sur les disparités territoriales de notre région.

Comment ignorer que dans les territoires comme la Sambre-Avesnois, la Thiérache, l'ancien bassin minier, le Calais, le Valenciennais, le taux de pauvreté des jeunes est supérieur de plus de 15 points à la moyenne métropolitaine (dans l'arrondissement de Calais, le taux de pauvreté des ménages dont le chef de famille a moins de 30 ans atteint près de 41%).

Ces situations obèrent les probabilités de retour à l'emploi et constituent un défi majeur pour les politiques publiques.

Comment se projeter à l'international lorsque l'on ne connaît que son village ou son quartier ; pourquoi se déplacer quand on n'a nulle part où aller ?

Le rapport-avis pointe aussi les manques existants dès le plus jeune âge pour favoriser cette mobilité internationale en les axant principalement sur l'Education Nationale. Certes des améliorations peuvent être préconisées mais il n'y a pas de cours de mobilité à l'école, c'est un savoir qui se transmet essentiellement dans le cadre familial.

Or là aussi la situation sociale des familles en Hauts de France impacte négativement l'acquisition de cette compétence (un seul exemple : 38% des bénéficiaires du RMI ont le permis de conduire contre 88% de l'ensemble de la population).

De même pointer les modestes financements de l'EN face aux besoins pour encourager la mobilité internationale est une chose, mais ne pas remettre en cause les politiques d'austérité conduit forcément à se poser la question du public à favoriser.

Le manque criant d'éléments statistiques chiffrés donne au final un sentiment d'inachevé.

Pour la CGT, la véritable solution à la mobilité des jeunes passe nécessairement par l'accès à une véritable autonomie. Celle-ci pourrait trouver sa traduction par la création d'un statut social de l'étudiant, l'accès au logement social et aux transports, et l'attribution d'une allocation d'autonomie égale à 50% du SMIC.

La CGT regrette que le rapport-avis soit pour l'essentiel centré sur l'employabilité d'une minorité, faute de poser la question des moyens affectés, au détriment des facteurs d'épanouissement de tous les jeunes.

Elle s'abstiendra.